

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juin 2023

VISANT À FACILITER LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO
ARTIFICIALISATION NETTE » AU COEUR DES TERRITOIRES - (N° 958)

AMENDEMENT

N ° CE344

présenté par
M. Rolland

ARTICLE 12

Retiré avant publication.